Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 060-216004028-20261006-D2026_58-DE

Commune de Monceaux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCEAUX

D2026_58

Date de convocation
28/09/2026

Date d'affichage
06/10/2026

Nombres de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

RÉSULTAT DU VOTE
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt six
Le lundi 05 octobre 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la **Présidence de :** Mme DIAS Teresa
Etaient présents :
Mr LEFEBVRE, Mme GUENNETEAU, Mr MACHU, Mme CASTAN, Mr LEPAYSAN, Mr PINCHEDEZ, Mme NIKIEL, Mr PAPQUET, Mr BRENGUES, Mme BAGLIN, Mr BARDIN.
Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice
Absents excusés et représentés : Mme LOPATA représentée par Mr BARDIN et Mme CARON Mélinda représentée par Mme DIAS Teresa
Absente : Mme ANDERON Loïcia
Mme GUENNETEAU Edith a été élue **Secrétaire**

Demande de subvention – Sécurisation des bâtiments communaux et des abords de l'école

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à plusieurs travaux de sécurisation et de mise en état du patrimoine communal :

1. **Remplacement de la porte battante située entre la bibliothèque municipale et l'école :** Cette porte présente un état de dégradation avancé et ne garantit plus un niveau de sécurité satisfaisant pour les usagers et les agents communaux. Son remplacement est devenu nécessaire afin de sécuriser l'accès à l'école et de maintenir le bâtiment en bon état de fonctionnement.

2. **Remplacement des portes du périscolaire :** Celles-ci se sont également dégradées avec le temps et nécessitent d'être changées pour garantir la sécurité et le confort des enfants et du personnel encadrant.

3. **Remplacement de la porte de la chaufferie :** Celle-ci présente des signes avancés de vétusté et ne garantit plus les performances minimales requises en matière de sécurité. Son remplacement est nécessaire afin d'assurer la sécurité du bâtiment

4. **Installation d'une barrière pivotante :** Afin de sécuriser la rue de l'école aux heures d'entrée et de sortie des classes, il est prévu d'implanter une barrière pivotante adaptée.

À cet effet, plusieurs devis ont été présentés.

Madame le Maire précise que :

- Cette démarche n'engage pas la réalisation du projet

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 060-216004028-20261006-D2026_58-DE

- Elle permet uniquement d'inscrire l'opération dans les règles de nos financeurs pour 2026

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire :

- A déposer l'ensemble des demandes de subventions pour l'année 2026 relatives au projet de remplacement de la porte battante entre la bibliothèque et l'école.
- A signer tout document afférent à ces demandes de dépôts de demande de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

A Monceaux le 05 octobre 2026

MAIRIE DE MONCEAUX 60940 (Oise)

Le Maire

DIAS Teresa